

10^e école d'été d'histoire économique

26-27-28 août 2022

Suse (Italie)

ECONOMIE DES RISQUES AUX ÉPOQUES MÉDIÉVALE ET MODERNE NATURE, GESTION ET CONSÉQUENCES DE L'ALÉA

La 10^e école d'été d'histoire économique se réunira à Suse (Piémont, Italie) les 26, 27 et 28 août 2022. La thématique retenue cette année - « Economie des risques aux époques médiévale et moderne : nature, gestion et conséquence de l'aléa » est à la croisée de l'histoire économique, culturelle et environnementale.

L'action économique implique en effet de mobiliser des compétences ou des savoirs pratiques ou théoriques qui permettent de prendre en compte, de gérer et de répartir les risques, qu'il s'agisse des risques de la production et de son stockage, de ceux liés à la mise en circulation des hommes et des marchandises, ou encore de ceux inhérents à des facteurs exogènes tels que les périls sanitaires, l'environnement, le climat, et même les conflits militaires ou les décisions politiques. La réflexion sur cette notion et sur les attitudes des sociétés médiévales et modernes est en cours de renouvellement.

Cette thématique permettra également de poursuivre et d'approfondir celles qui ont été développées les années précédentes (la valeur des choses, la pauvreté, les biens communs, les moyens de paiement, la qualité, l'organisation du travail, les écritures de l'économie, entreprendre, la circulation des savoirs et dynamiques économiques)¹.

Institutions partenaires

L'école d'été d'histoire économique rassemblera des chercheurs, des enseignants-chercheurs, des chercheurs postdoctoraux, et des doctorants de toutes nationalités. Les institutions partenaires sont l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'Université de Toulouse Jean-Jaurès, l'EPHE, les Archives Nationales et le CNRS. Les laboratoires impliqués sont les suivants : LAMOP (UMR 8589, Paris 1/CNRS), FRAMESPA (UMR 5136, Toulouse 2/CNRS), IDHE.S (UMR 8533 Paris 1, Paris-Nanterre, ENS Cachan/CNRS), SAPRAT (EA 4116 EPHE), BETA (UMR 7522, Strasbourg, Lorraine, Inrae/CNRS). La manifestation reçoit également l'appui financier du LabEx HASTEC (Histoire et Anthropologie des Savoirs, des Techniques et des Croyances) et se déroule sous le patronage de l'Association Française d'Histoire économique (AFHé).

Organisateurs / comité scientifique

Michela Barbot (CNRS ENS Cachan, Idhes), Patrice Baubeau (Univ. Paris-Nanterre, Idhes), Marc Bompaire (EPHE, Saprat), Julie Claustre (Univ. Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Lamop), Anne Conchon (Univ. Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Idhes), Laurent Feller (Univ. Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Lamop), Agnès Gramain (Université de Lorraine, Beta), Emmanuel Huertas (Univ. Toulouse Jean-Jaurès, Framespa), Jean-François Moufflet (Archives Nationales)

¹ Pour les sessions précédentes, voir <http://terrae.univ-tlse2.fr/accueil-terrae/operations/ecoles-d-ete-d-histoire-economique-452786.kjsp?RH=1322144697526>

Dates et lieu

Suse (Piémont, Italie) du 26 au 28 août 2022

(arrivée des participants le 25 août dans l'après midi. Nuit d'hébergement supplémentaire prise en charge si départ le 29 août)

Objectifs et nature de l'opération

La nature du thème implique, outre la mobilisation d'historiens médiévistes et modernistes, la présence d'économistes et de sociologues spécialisés dans l'étude de la vie économique. La méthode proposée est de faire présenter une série d'exposés par des spécialistes et de les mettre en débat. Elle permet également de faire dialoguer médiévistes et modernistes et comparer l'avancée de leurs réflexions sur un thème donné, voire d'infléchir les doctrines. Le but poursuivi est d'approfondir nos connaissances et nos réflexions tout en permettant à des doctorants ou à des postdoctorants de s'associer aux travaux par une participation active. La partition des doctorants et postdoctorants prendra la forme d'exposés et de prises de paroles dans le débat suivant les interventions.

Thématique de la session 2022

ECONOMIE DES RISQUES AUX ÉPOQUES MÉDIÉVALE ET MODERNE : NATURE, GESTION ET CONSÉQUENCES DE L'ALÉA

L'action économique implique en effet de mobiliser des compétences ou des savoirs pratiques ou théoriques qui permettent de prendre en compte, de gérer et de répartir les risques, qu'il s'agisse des risques de la production et de son stockage, de ceux liés à la mise en circulation des hommes et des marchandises, ou encore de ceux inhérents à des facteurs exogènes tels que les périls sanitaires, l'environnement, le climat, et même les conflits militaires ou les décisions politiques. La réflexion sur cette notion et sur les attitudes des sociétés médiévales et modernes est en cours de renouvellement. Elle insiste sur l'absence de réflexion médiévale sur le sujet, bien que des pratiques empiriques existent, et qu'elles atteignent un haut degré de raffinement dès le XIII^e siècle. Si l'époque moderne voit le développement d'instruments de protection complexes d'une part et l'esquisse d'une réflexion sur la question, jusqu'au XVIII^e siècle, cependant, les aléas sont rapportés au plan divin ; de ce fait, dépendant de la Providence, ils ne sont ni prévisibles ni maîtrisables. On vit, par conséquent, dans un monde d'incertitude. Réfléchir à la question du risque aux époques médiévale et moderne revient donc avant tout à s'interroger sur le développement d'une rationalité qui s'exprime à travers des actes davantage qu'à travers des mots, la réflexion théorique sur ces sujets demeurant embryonnaire.

En même temps, cette impossibilité de théoriser le risque n'empêche pas d'évaluer et de calculer et, pour cela, de construire des savoirs qui peuvent être très sophistiqués dès le XIII^e siècle. La plupart du temps, cependant, ces savoirs sont empiriques et sont liés à des attitudes sociales ou à des comportements organisant la domination sociale. Typiquement, la spéculation sur les grains, qui est pratiquée par de nombreux possédants dès lors que les marchés apparaissent et se consolident, relève d'une telle forme de gestion du risque : elle consolide la seigneurie et l'assujettissement des producteurs en même temps qu'elle enrichit les producteurs. Inversement les politiques annonaires extraordinairement coûteuses mises en œuvre par les villes médiévales sont une réponse formulée par les élites aux risques politiques, économiques et sociaux que fait courir le manque périodique de grains. Par ailleurs, les formes contractuelles qui apparaissent au Moyen Âge ainsi que les assurances maritimes ou autres relèvent du calcul savant voire d'une mathématisation des pratiques économiques.

Le risque fait partie de la vie économique comme il fait partie de la vie quotidienne.

On s'efforcera, dans le cadre de cette école d'été, de répondre à ce questionnaire.

- Quelles perceptions et représentations du risque ont les acteurs ? De façon générale, la société médiévale et la société moderne sont averses au risque, ce qui n'est pas spécifique de ces périodes mais induit des comportements originaux. Si la période médiévale n'a pas de mot pour le désigner, il faut attendre les débuts de l'époque moderne pour que le concept apparaisse, dans des contextes nouveaux, engendrés notamment par les questions de l'assurance, où l'évaluation et le calcul jouent le premier plan. Il y a là une césure importante aussi bien dans l'histoire de la pensée économique que dans celle des pratiques.
- Quels sont les risques auxquels les sociétés sont confrontées ? Famine, peste et guerre viennent au premier plan. Cependant, les irrégularités de la production et les problèmes liés à l'échange marchand font partie de ce contre quoi ces sociétés s'efforcent de se prémunir en permanence.
- Quels sont les types de risques économiques et sociaux auxquels les individus sont confrontés (maladie, accident, perte d'emploi, vieillesse, risques financiers...) ?
- Quels sont les mécanismes mis en place permettant de ne pas demeurer soumis aux aléas ? Le risque, s'il est généralement envisagé de façon négative, peut aussi constituer une motivation (l'entreprise) sinon une passion coupable et condamnable parce que provoquant la Providence (le jeu).
- Comment le risque est-il évalué ? Et quels sont les dispositifs permettant de réduire l'incertitude ou de maîtriser les risques ? (habitudes, institutions/réponses institutionnelles, relations interpersonnelles...)
- Quels comportements observe-t-on face au risque ? Comment les individus composent-ils avec lui ?

Risques individuels et risques collectifs

Dans une économie agraire, les risques principaux sont **d'ordre climatique ou météorologique**, une succession d'hivers froids et humides ou d'étés pourris pouvant provoquer un déficit de production ou une interruption des échanges maritimes voire terrestres. Des techniques sont imaginées pour y pourvoir. Par exemple, semer des méteils, des mélanges de différentes céréales ou de légumineuses et de céréales, est un moyen d'être sûr, quelles que soient les conditions atmosphériques, d'obtenir une récolte. Le choix de céréales rustiques comme l'épeautre, qui se contente de sols pauvres et de conditions climatiques médiocres, constitue aussi une forme d'assurance, dont la contrepartie réside ici dans un rendement plus faible et des qualités nutritives relativement basses. En revanche, pratiquer la monoculture du froment correspond à une prise de risques maximale mais à la recherche aussi d'objectifs particuliers en matière de qualités gustatives et nutritives. Il implique aussi, dans un contexte météorologique instable, d'accepter une incertitude sur les revenus qui peut être déstabilisante, comme ce fut le cas dans tout l'Occident au XIV^e siècle. Naturellement, une telle spéculation repose sur une confiance, parfois vérifiée parfois non, dans la régularité des saisons ou en la croyance dans l'existence d'un équilibre entre bonnes et mauvaises années, dont la succession doit s'équilibrer. Dans une telle optique, le risque n'est pas pris en compte parce qu'il n'est simplement pas compris. Il y a là une composante importante des attitudes mentales paysannes que l'on soit à l'époque médiévale ou à l'époque moderne. L'aversion au risque n'implique pas la prise de précautions particulières mais facilite au contraire les comportements de routine des producteurs. Il n'en va pas de même aux niveaux sociaux supérieurs où le risque de production fait partie des calculs ordinaires de spéculateurs. À l'époque carolingienne, les élites sociales pratiquent, durant les périodes de cherté, une forme de spéculation à la baisse particulièrement cynique impliquant une bonne connaissance des mécanismes du marché et une compréhension assez fine mais totalement empirique de ce que sont les risques de production.

Si les maîtres des économies agraires craignent le risque, ils savent en revanche jouer, avec un certain savoir-faire, sur les incertitudes. La spéculation sur les grains est l'une des grandes constantes des économies médiévale et moderne. Le but est d'avoir suffisamment de réserves afin de pouvoir choisir le moment où les stocks seront libérés, de préférence lorsque les prix sont au plus haut. Bien sûr, la recherche du profit n'est pas la seule composante déterminant la temporalité de la mise sur le marché. Les besoins de liquidité, mais aussi la certitude que les besoins de la maisonnée seront couverts jouent un grand rôle dans ces attitudes.

Il existe cependant des **catastrophes**, c'est-à-dire des événements imprévisibles ou dont la survenue est tellement rare que l'on ne peut rationnellement les intégrer au processus de prise de décision lorsqu'il s'agit d'orienter les productions. Ce sont, par exemple, les inondations de 1316-1317 qui ravagèrent l'Angleterre et l'Europe du Nord-Ouest rendant impossible, durant deux années, le travail de la terre. Ce sont aussi, dans les régions sismiques, les tremblements de terre qui, certes, ne détruisent pas l'outil de production, la terre, mais qui atteignant l'habitat, peuvent dégrader l'outillage voire rendre inaccessibles les stocks. Ce sont encore, lointaines et imperceptibles, les éruptions volcaniques qui, réduisant les effets du rayonnement du soleil, produisent des années sans été, comme en 763 ou en 1815, et, par conséquent, induisent de mauvaises récoltes. Contre cela, il existe des recours et l'on peut donc partiellement se prémunir : les techniques de construction dans les zones sismiques peuvent être adaptées à un risque connu, mais qui relève de l'imprévisible. Les techniques de stockage, si elles sont suffisamment élaborées, permettent, dès le haut Moyen Âge, de répondre avec une relative efficacité aux déficits de production agricole, quelles qu'en soient les causes, gels, canicules, étés pourris. De même les politiques souveraines jouent un rôle dans la prévention des risques : les grandes villes italiennes, dès le XIV^e siècle, dépensent des sommes considérables pour se procurer du blé et lutter contre les risques que chertés et disettes font peser sur l'ordre public comme aussi sur les revendications salariales. L'organisation du stockage du grain dans des fosses-silos en Italie méridionale apparaît aussi comme une forme d'assurance qui permet de lisser les mauvaises années en libérant les volumes accumulés aux moments opportuns pour les zones déficitaires. La prévention des risques par les pouvoirs se traduit aussi, à la fin de l'époque moderne, par une attention plus grande aux conditions climatiques que l'on constate dans les premiers relevés scientifiques d'informations telles que la pluviométrie. L'anticipation du risque climatique est ainsi à corrélérer avec le développement des sciences physiques.

Les économies médiévale et moderne sont d'une grande sensibilité à la **guerre** et aux risques qu'elle fait courir aux individus comme à leurs possessions. L'une des conséquences de la guerre est le risque que les opérations provoquent la destruction des infrastructures et des bâtiments voués à l'exploitation entraînant une décapitalisation brutale des sociétés agraires ou urbaines, limitant par conséquent leur capacité à réagir et à se reconstruire. Les tactiques de la fin du Moyen Âge sont des techniques de ravage et de destruction : les chevauchées des armées anglaises ont, sur les campagnes françaises, des effets limités mais véritablement dévastateurs. L'abattage des arbres fruitiers pratiqué couramment est d'autant plus grave que l'économie est dépendante de la production fruitière : on pense en particulier aux oliviers en milieu méditerranéen, mais les autres fruitiers sont aussi la cible des opérations militaires. De même, le vol des troupeaux ainsi que toutes les pratiques de pillage font partie des aléas de la vie médiévale et moderne, s'aggravant même sans doute au fur et à mesure que l'on avance dans la période moderne, les armées, plus nombreuses mais toujours insuffisamment ravitaillées pouvant être ravageuses. Contre ces risques devenus structurels, la mise en place de politiques particulièrement coûteuses s'impose : le prélèvement fiscal doit permettre aux États qui se développent à la fin du Moyen Âge de protéger territoires et sujets par la mise en place d'institutions militaires efficaces qui sont censées les protéger contre le risque de passage d'armées en campagne.

Le développement d'**économies commerciales** à partir du XIII^e siècle en Occident amena cependant les économies à intégrer l'idée même de risque dans les pratiques les plus

quotidiennes et dans les rapports entre agents économiques. Étymologiquement le mot « **risque** » dérive du latin « **rescum** » qui signifie « ce qui coupe » et qui désigne l'« **écueil** », puis « risque que court une marchandise en mer ». Le terme se trouve donc précocement associé aux échanges maritimes. Les contrats de *commenda*, par exemple, qui est l'une des formes les plus anciennes d'association entre marchands, prévoient la rémunération de chacune des parties en fonction de la nature de son apport, le risque physique pris par le commerçant-voyageur étant moins bien payé que celui encouru par le capital engagé. L'associé qui reste au port après avoir fourni les capitaux est ainsi mieux récompensé que celui qui a encouru les aventures de mers, mobilisé son savoir-faire et effectué lui-même les transactions. Le fait que le voyage puisse ne rien rapporter du tout du fait de la perte d'un navire et des marchandises qu'il emporte est intégré dans les calculs de profit, ce qui constitue une première forme de prêt, que l'époque moderne perfectionne avec les prêts à la grande aventure. Les techniques mises au point par les villes médiévales, particulièrement Gênes, depuis la division de la cale en parts, les carats, jusqu'à la multiplication par les personnes engagées dans les échanges marchands de contrats de toute valeur passés auprès de nombreux voyageurs montrent une capacité au moins empirique à apprécier les dangers d'un voyage, l'incertitude des résultats et les risques encourus par le capital. Les Génois du XIII^e siècle, dès qu'ils ont des liquidités, les placent dans des entreprises commerciales. Aucun ne risque sa fortune sur un seul coup ni ne la place sur un seul navire, quels que puissent être la réputation et le savoir-faire des commerçants embarqués. L'assurance devient aussi bien un savoir qu'un moyen de se protéger. Elle implique des calculs sophistiqués, des capacités financières et une information de haute qualité. Ces calculs sont reliés à une théorie du jeu et, surtout, au développement des capacités de calcul statistique permettant de rendre compte de la probabilité de la survenue d'un événement.

L'école d'été se déroulera en **dix sessions** : 1. Historiographie médiévale et moderne 2. Le risque au regard de l'économie et de la sociologie. 3. Le partage du risque en agriculture. 4. Catastrophes et risques naturels. 5. Le marché de l'assurance. 6. Les institutions politiques face aux risques ; et quatre sessions de doctorants et post-doctorants.

Modalités d'inscription pour les doctorants / postdoctorants

Des places sont disponibles pour les jeunes chercheurs – doctorants ou post-doctorants – en histoire économique médiévale et moderne, en économie ou en sociologie. Les langues de travail étant l'anglais et le français, les candidats devront avoir une connaissance minimale des deux langues (l'expression orale se fera dans la langue de son choix).

Il sera demandé aux candidats **une communication orale** de 15 minutes en rapport avec le sujet des journées. Cette communication se fera à partir de la présentation d'un fonds d'archives ou d'une source d'histoire économique qui a été au cœur de leur recherche.

L'organisation prendra en charge l'intégralité du séjour sur place. Les frais de déplacement (aller-retour) seront remboursés jusqu'à 200 euros.

Le nombre des places étant limité, les candidatures seront examinées par un comité de sélection composé des organisateurs scientifiques des journées.

Le dossier (en anglais ou en français) comprendra :

- . Un *curriculum vitae* détaillé
- . Une présentation (2 pages minimum) du sujet de doctorat, des sources utilisées et de la communication orale envisagée.

Les dossiers de candidature sont à envoyer avant le 25 mai 2022 (réponse le 1 juin)
à Emmanuel Huertas (Univ. Toulouse Jean-Jaurès) : emmanuel.huertas@univ-tlse2.fr